



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Conseil du 29 septembre 2025*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution par la CAO du marché n°2025-005COL – Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°2 (autres vêtements de travail)**

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 29 septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.**

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGO, Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Jean-Charles LEONARDI, Thérèse LORENZI, Julien MORGANTI, Jean-Louis MILANI, Emma MUSSIER, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Philippe PERETTI, Ivana POLISINI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Jeanne CALLIER à Emma MUSSIER  
Florence LOMBARDO à Marie-Dominique GIAMARCHI  
Jean-Michel SAVELLI à Michel ROSSI  
Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO

**ABSENTS :**

Carulina COLOMBANI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Christine MALAFRONTÉ, Jean-Martin MONDOLONI, Leslie PELLEGRINI, Linda PIPERI, Hélène SALGE, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI.

**QUORUM : 21**

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution par la CAO du marché n°2025-005COL – Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°2 (autres vêtements de travail)**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la consultation lancée le 15 avril 2025 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public n°2025-005COL : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°2 (Autres vêtements de travail) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 septembre 2025 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 8 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE (À l'unanimité)**

La procédure d'appel d'offres ouverte lancée pour l'attribution du marché n°2025-005COL : Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour le personnel de la CAB – Lot n°2 (Autres vêtements de travail) ;

**PREND ACTE**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 8 septembre 2025 d'attribuer le marché public n°2025-005COL, Lot n°2 à la société SAS PROEQUIP EPI CORSE, sise 20250 Corte (SIRET n° 904 591 856 00011), pour un montant maximum de 35 000,00 € HT (montant DQE : 10 025 € HT) ;

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus aux budgets de la Communauté d'Agglomération de Bastia, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus



**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*  
**LOUIS POZZO DI BORGIO**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télé-recours citoyens », accessible depuis l'adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*